

France-L'Isle-sur-la-Sorgue: Building-cleaning services

OJ S 188/2015 29/09/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue

Postal address: rue Carnot, BP 50038

Town: L'Isle-sur-la-Sorgue Cedex

Postal code: 84801

Country: France

For the attention of: M. Grall Gilles

E-mail: g.grall@mairie-islesurlasorgue.fr

Telephone: +33 490387972

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de prestation de nettoyage des locaux communaux de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

NUTS code FR826 Vaucluse

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles 10,14, 33 et 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics (Cmp) porté par le décret no2006-975 du 1er août 2006 modifié.

Le marché est à bons de commande basés sur des prix unitaires.

Lot 1 « Nettoyage des Bâtiments de la commune ».

Lot 2: « Vitrierie des Bâtiments de la commune ».

Consultation infructueuse:

Si cette consultation est déclarée infructueuse, la Commune se réserve le droit de relancer la procédure dans des conditions analogues à celles prévues à l'article 35 du code des marchés publics.

II.1.6. CPV code(s)

90911200 Building-cleaning services, 90911300 Window-cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La durée du marché est conclue pour une période d'un an à compter de la notification renouvelable 3 fois pour une période d'un an à compter de sa notification sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.

La reconduction est tacite, sauf en cas de décision de non-reconduction formulée par la Ville dans un délai de 2 mois avant la première date anniversaire du contrat.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Nettoyage des Bâtiments de la commune.

2) CPV code(s)

90911200 Building-cleaning services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Soumis à l'article 14 du code des marchés publics (Clauses insertion par l'activité économique).

Lot No: 2

1) Short description

Lavage des vitres des Bâtiments de la commune.

2) CPV code(s)

90911300 Window-cleaning services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budgets communaux.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement ne se présente pas dans la forme requise, sa candidature ne sera pas éliminée, par contre il sera contraint d'assurer cette transformation après attribution du marché. En application des disposition de l'article 12-1-2 du CCAG FCS le groupement solidaire sera détenteur d'un compte unique, géré par le mandataire du groupement

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions particulières d'exécution (pour le lot 1 uniquement).

Insertion par l'activité économique Art 14 Code des marchés publics (lot 1).

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail est indiqué dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Le maître d'ouvrage, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises qui se verront attribuer le lot 1 du présent

marché, devront réaliser une action d'insertion qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

L'article 3 du CCAP précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en oeuvre de cette action d'insertion.

La commune de l'isle-sur-la-sorgue a mis en place (article 3 du Ccap) une assistance spécifique qui doit permettre aux entreprises qui le souhaitent d'être accompagnées dans la bonne compréhension et la mise en oeuvre de ce dispositif.

Pour le lot no1 l'annexe 2 à l'acte d'engagement relative à à l'insertion par l'activité économique doit être impérativement validée et signée par le candidat.

Attention:

Les Candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée non-conforme au motif du non-respect du cahier des charges.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature (ou Dc1), obligatoire seulement en cas de groupement (et l'habilitation du mandataire par ses cotraitants)

Si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (pouvoir de la personne signataire ou extrait du Kbis, extrait du PV de conseil d'administration...).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux auxquels se réfère le marché, réalisé par la société au cours des trois derniers exercices; si le candidat n'est pas en mesure de présenter une telle déclaration sur la période demandée en raison d'une création récente, il pourra, à défaut, prouver sa capacité financière par tout document équivalent (déclaration appropriée de banque, attestation en responsabilité civile professionnelle...).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— présentation d'une liste des principales références réalisées au cours des trois dernières années pour le même type de prestations, en précisant le nom du client, l'année de réalisation de la prestation, le contenu de la prestation, le volume des consultations traitées. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

— certificats de qualifications professionnelles:

Pour le lot 1 et 2: Attestations des 3 derniers maîtres d'ouvrage publics ou privés pour des marchés de tailles similaires pour la bonne exécution des prestations.

La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (notamment des certificats d'identité professionnelle, ou références de travaux attestant de la compétence à réaliser la prestation).

Autres opérateurs économiques: sous-traitants, filiales et autres opérateurs liés au candidat.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat peut

demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques quelle que soit la nature des liens juridiques entre ces opérateurs et lui.

Le candidat produit les mêmes documents concernant ces opérateurs que ceux qui lui sont demandés dans la première enveloppe.

Le candidat produit un engagement écrit de ces opérateurs pour justifier qu'il dispose de leurs capacités économiques pour l'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AO15-04

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Communication avec les candidats:

La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consulté régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>.

Modifications de détail au dossier de consultation:

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le délai court au jour de l'envoi des modifications.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Conditions d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Entreprises: tel: +33 172339070 ou

info@synapse-entreprises.com

Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Cependant, il est vivement conseillé de s'identifier pour être informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au DCE. Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations communiquées

Le fait d'avoir consulté ou obtenu par voie électronique les documents mis en ligne ne fait pas obstacle à la remise d'une offre sous format papier.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Visite des sites Obligatoire:

La visite des sites à aménager préalablement au dépôt de son offre est obligatoire.

Le candidat prend la responsabilité, en signant son marché, de la conception et de l'exécution des installations.

Il devra donc faire part de ses remarques éventuelles sur la conception du dossier avant la signature de son marché.

Personne à contacter: Mme Patricia Picard au +33 490387750

Toutes questions faisant suite à cette visite, devra être transmise à la commune par courriel.

Une réponse sera alors transmise par le maître d'ouvrage en application des dispositions de l'article 7 du règlement de consultation.

Un certificat de visite sera remis au candidat. Ce certificat de visite devra être remis avec les pièces offres (art 3.2 du règlement de consultation).

Condition d'envoi et de remise des offres:

Les réponses des candidats doivent parvenir à destination avant la date et heure limites

indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Les candidats doivent impérativement choisir entre l'envoi électronique et l'envoi papier de leur offre. Si une candidature ou une offre est remise à la fois sous forme électronique et sous forme papier. Seule la dernière offre enregistrée sera prise en compte.

Les modalités de transmission Papier ou électronique sont précisées art 6-1 et 6-2 du règlement de consultation.

Les renseignements complémentaires pourront être transmis aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres;

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre au maximum 8 jours calendaires avant la date limite de réception des offres par l'intermédiaire de la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes

Postal address: 16 avenue Feuchères, CS 88010

Town: Nîmes Cedex 09

Postal code: 30941

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

L'Introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative:

Référé pré contractuel: à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension: à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel: au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne): à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir: à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.9.2015